



LE
GRAND PRIX
DES
MAIRES

REVUE DE PRESSE

2^E ÉDITION

DU GRAND PRIX DES MAIRES





LE
GRAND PRIX
DES
MAIRES

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

RMC lance la 2ème édition du «Grand Prix des Maires»

Après une première édition 2018 pleine de succès (plus de 400 candidatures), RMC annonce le lancement de la 2ème édition du «Grand Prix des Maires», avec l'AMF (l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité). Ce prix national récompense les projets entreprenants des maires de France et a pour objectif de mettre à l'honneur les élus qui réalisent localement des projets ambitieux et innovants. Avec ce prix, RMC souhaite valoriser les maires qui mettent en place des initiatives dans le but d'améliorer la vie de leurs concitoyens. Éric Brunet et Laurent Neumann, animateurs du nouveau show «Brunet/Neumann» (du lundi au vendredi, de 12h à 14h sur RMC) présenteront la cérémonie nationale de remise des prix au Lido, à Paris, le 20 novembre prochain.

RMC : le "Grand Prix des maires" de retour

RMC va renouveler le "Grand Prix des Maires", lancé l'an passé, pour une 2e saison avec l'AMF (l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité). "Ce prix national récompense les projets entreprenants des maires de France et a pour objectif de mettre à l'honneur les élus qui réalisent localement des projets ambitieux et innovants", indique le communiqué. Les maires, les élus et les citoyens sont invités à inscrire sur RMC.fr jusqu'au 4 octobre. Le jury se réunira pour débattre et élire les lauréats de chaque catégorie le 23 octobre. Éric Brunet et Laurent Neumann recevront ensuite chaque jour un maire sélectionné dans l'émission "Brunet/Neumann" début novembre. Enfin, la cérémonie de remise des prix, également animée Éric Brunet et Laurent Neumann, aura lieu au Lido à Paris le 20 novembre.

● **MAIRES**

La radio RMC lance la 2^e édition de son Grand Prix des maires. Jusqu'au 4 octobre, les maires, élus et citoyens sont invités à inscrire sur RMC.fr les initiatives qui améliorent le quotidien de la population. Remise des prix le 20 novembre.

Avis aux... maires !

Pour la deuxième année consécutive, RMC organise son Grand Prix des maires. Ce concours a pour principal objectif de distinguer des élus qui mènent à bien des projets ambitieux et innovants. Les récompenses en seront remises le 20 novembre, à l'issue du Congrès national des maires. Les maires qui souhaitent participer ont jusqu'au 4 octobre pour s'inscrire sur rmc.fr, cela dans sept catégories différentes qui touchent à l'action sociale, à la mobilité, à l'essor économique, au développement durable, au numérique, au sport et à la culture. Le jury national se réunira le 23 octobre pour élire les lauréats.

RMC ■ Grand prix des maires

Après une première édition 2018 réussie, marquée par plus de quatre cents candidatures, la radio RMC réitère son « Grand prix des maires », avec l'AMF (l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité). Ce prix national récompense les projets entreprenants des maires et a pour objectif de mettre à l'honneur les élus qui réalisent localement des projets ambitieux et innovants.

Avec ce prix, RMC souhaite valoriser les maires qui mettent en place des initiatives dans le but d'améliorer la vie de leurs concitoyens. Ce concours offre un éclairage exceptionnel à des actions novatrices, positives et réussies.

Éric Brunet et Laurent Neumann, animateurs du nouveau show « Brunet/Neumann » (du lundi au vendredi, de 12 à 14 heures sur RMC) présenteront la cérémonie nationale de remise des prix à Paris, le 20 novembre prochain. ■

➔ **Pour participer.** Appel à candidature, jusqu'au vendredi 4 octobre, les maires, les élus et les citoyens sont invités à inscrire sur RMC.fr les initiatives entreprenantes de leur commune sur **RMC.fr**.

On en parle

- **Un Grand prix pour les maires**

En partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, RMC lance la deuxième édition du Grand prix des maires. Ce prix national récompense les projets entreprenants des maires de France et a pour objectif de mettre à l'honneur les élus qui réalisent localement des projets ambitieux et innovants. Éric Brunet et Laurent Neumann, animateurs, présenteront la cérémonie nationale de remise des prix à Paris le 20 novembre prochain, à l'occasion du 101^e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France. Un appel à candidature est lancé jusqu'au vendredi 4 octobre, les maires, les élus et les citoyens sont invités à inscrire, sur RMC.fr, les initiatives entreprenantes de leur commune.



CONCOURS

RMC lance son Grand prix des maires

En partenariat avec l'AMF (Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités), la radio RMC organise sa deuxième édition du Grand prix des maires de France, destinée à « mettre à l'honneur les élus qui réalisent localement des projets ambitieux et innovants dans le but d'améliorer la vie de leurs concitoyens ». Jusqu'à vendredi, les maires, les élus et les citoyens sont invités à inscrire sur rmc.fr les initiatives entrepreneuriales de leur commune dans l'une des sept catégories qui touchent le quotidien des Français : ville sociale, mobilité et aménagement, développement économique, énergie, développement durable, numérique et service, sport et culture. Début novembre, Éric Brunet et Laurent Neumann recevront chaque jour un maire sélectionné dans « Brunet/Neumann » afin d'exposer son initiative et les résultats obtenus. La remise des prix aura lieu le 20 novembre, au Lido, à Paris, à l'occasion du 101^e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France.

CONCOURS

RMC : recherche maires innovants

Après une première édition à succès en 2018 (400 candidatures), la radio RMC lance le 2^e Grand Prix des maires. Il a pour objectif de mettre à l'honneur les élus qui réalisent localement des projets ambitieux et innovants, et des initiatives dans le but d'améliorer la vie de leurs concitoyens.

Attention, les candidatures se terminent ce soir, vendredi 4 octobre.

Inscrivez votre commune dans l'une des sept catégories : ville/commune sociale ; mobilité et aménagement ; développement économique ; énergie ; développement durable ; numérique et services ; sport et culture. Site : www.rmgrandprixdesmaires.fr.

Mercredi 23 octobre, le jury élira les lauréats. Puis Éric Brunet et Laurent Neumann recevront chaque jour un maire sélectionné dans « Brunet/Neumann », du lundi au vendredi, de 12 à 14 heures sur RMC, afin d'exposer son initiative et les résultats obtenus. Les deux animateurs présenteront la cérémonie de remise des prix au Lido à Paris le 20 novembre.

SAINT-ALBAN-D'AY

Ce qu'il faut retenir du conseil municipal



L'Espace des Truffles intègre un sol auto drainant et sera présenté pour le Grand prix des maires.

Le conseil municipal de Saint-Alban-d'Ay s'est réuni jeudi 16 octobre. Plusieurs points ont été abordés.

Pour les écoles, différentes subventions ont été attribuées notamment pour les activités piscine à l'espace Aquavaure, la classe découverte aux Estables et pour du mobilier scolaire dans le cadre d'un nouveau fonctionnement plus dynamique appelé classe flexible, permettant de rendre les classes plus accueillantes.

Une opération a été votée dans le cadre de la mise aux normes du stade

de football. Cette opération inclut, entre autres, l'installation d'une main courante pour un coût hors taxe de 3 500 euros. Le devis retenu est celui de Synergie sports, situé à Pélussin.

La cérémonie des vœux aura lieu le 3 janvier

Une convention sera signée entre Alliade Habitat et la commune afin de dédommager cette dernière des frais d'entretien occasionnés pour le désherbage et de la tonte des pelouses des HLM, patrimoine de cet organisme.

Le Département propose de fournir gratuite-

ment les collectivités qui le souhaitent en mobilier de vélo. Le conseil municipal va faire une commande de deux abris collectifs. Chacun peut recevoir le stationnement de cinq vélos. Si la commande est validée par le Département, la livraison s'effectuera en novembre.

La commune a décidé de postuler au Grand prix des maires organisé par RMC et l'association des maires de France. Elle va présenter le projet de l'espace Truffles, qui intègre un sol auto drainant.

Pour finir, la cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 3 janvier 2020.

déols

La ville veut faire la « Handifférence » sur RMC

Déols est l'une des nominées au « Grand Prix des maires » de la radio pour sa journée de rencontres entre les publics autour du sport, depuis quatorze ans.

Ce n'est que ce mercredi soir que Michel Blondeau, maire de la ville, et Marc Fleuret, président de l'association Handifférence sauront si l'initiative qui réunit plus de mille deux cents personnes et une centaine de bénévoles chaque année, autour du complexe sportif, a séduit le jury réuni par la radio RMC.

Ils savent déjà qu'ils font partie des projets nommés dans la catégorie « Sport et culture » du concours du Grand Prix des maires organisé, notamment, en partenariat avec l'Association des maires de France. La Ville avait déjà tenté sa chance lors du premier concours organisé par la radio, l'an dernier, sur le projet concernant l'abbaye de Déols. « Nous n'avions pas été sélectionnés mais nous avons vu comment cela s'était déroulé », confie le maire.

Quatre cents villes candidates

Là, la ville a déjà retenu l'attention du jury puisque seuls trois projets sont nommés dans chacune des sept catégories créées. Soit vingt et une communes sélectionnées sur quatre cent quatorze candidats à la distinction. « C'est déjà une belle mise en avant d'Handiffé-



Déols est l'une des trois villes nommées au Grand prix des maires, organisé par RMC pour la journée Handifférence qui a lieu tous les ans au complexe sportif.

(Photo d'archives NR)

rence », souligne Marc Fleuret. Les élus comptent sur la pérennité de la manifestation qui a été créée il y a quatorze ans et sur sa démarche « d'intégration des valides » pour convaincre le jury.

« Nous avons commencé avec une cinquantaine de participants et aujourd'hui, nous sommes à mille deux cents personnes », rappelle le premier élu. Et durant cette journée, les associations de la ville sont

aussi mobilisées. « La satisfaction de voir Handifférence être nommée, elle est là : c'est de mettre à l'honneur ces cent bénévoles qui sont là quasiment depuis le départ », estime Marc Fleuret.

Ce sont en effet eux qui préparent toutes les salles du complexe sportif et les repas pour recevoir au mieux les six cents personnes en situation de handicap et les soixante scolaires qui les rejoignent dans les disciplines de handisport ou de sport adapté.

Aucun prix financier n'est annoncé pour ce concours mais Michel Blondeau a déjà rendez-vous, ce matin, pour une interview qui sera diffusée sur RMC.

La notoriété de la ville et de la manifestation sera ainsi amplifiée.

Aziliz Le Berre

Cécile Gallez nominée au Grand Prix des maires 2019 remis demain

SAINT-SAULVE. Bernard Pézelet habite Saint-Saulve depuis 2012. Ce membre du conseil de développement de Valenciennes Métropole et animateur notamment de la commission cohésion sociale et démocratie participative a décidé d'inscrire Cécile Gallez au Grand Prix des maires 2019 organisé par RMC et BFM TV, « parce que j'apprécie sa mandature et ce qu'elle a fait pour la démocratie participative ».

UNE PLATEFORME POUR LES CITOYENS

Qu'a-t-elle fait Cécile Gallez pour mériter un tel hommage ? Elle a mis en place une plateforme numérique « *Mon avis citoyen* », à destination des habitants de sa commune (400 personnes inscrites en quelques jours et déjà 3 000 verbatims explique Bernard Pézelet dans le dossier de



Un Saint-Saulvien a proposé la candidature de Cécile Gallez.

candidature. « Ça fait sept ans que je la côtoie et je la trouve très à l'écoute de la population. Elle est altruiste et quand elle le peut, elle tente de résoudre les problèmes. Elle est aussi une maire très accessible. Eu égard à sa carrière politique, elle n'a jamais eu la grosse tête », observe celui qui était par ailleurs candidat aux élections européennes sur la liste de... Francis Lalanne.

Bernard Pézelet sera demain soir, au Lido, pour se féliciter ou pas de la victoire de Cécile Gallez. La maire de Saint-Saulve, elle, n'y sera pas mais son concitoyen espère qu'elle aura « cette belle récompense après la médaille du Sénat pour ses quarante-deux ans de mandature ». Cet été, elle avait aussi été promue témoin de la République à la préfecture du Nord. ■

VÉRONIQUE BERTIN

RMC / "Grand prix des maires" : RMC a annoncé le lancement de la seconde édition de son "Grand prix des maires", en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommuna

RMC / "Grand prix des maires" : RMC a annoncé le lancement de la seconde édition de son "Grand prix des maires", en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF). La station de radio du groupe Altice a indiqué que lors de sa première édition, RMC avait reçu plus

de 400 candidatures. "Ce prix national récompense les projets entrepreneurs des maires de France et a pour objectif de mettre à l'honneur les élus qui réalisent localement des projets ambitieux et innovants", a-t-il été indiqué. RMC "souhaite valoriser les maires qui mettent en place des initiatives dans le but d'améliorer la vie

de leurs concitoyens". Les journalistes Eric BRUNET et Laurent NEUMANN présenteront la cérémonie de remise des prix à Paris le 20 novembre. Les maires, élus et citoyens peuvent inscrire leurs initiatives sur le site de RMC.fr jusqu'au 4 octobre.

■

RMC lance la 2e édition du "Grand Prix des Maires"

**Rédigé par Brulhatour le Vendredi 4 Octobre 2019 à 06:39 | modifié le
Vendredi 4 Octobre 2019 à 06:39**

Après une première édition 2018 pleine de succès (plus de 400 candidatures), RMC lance la 2e édition du "Grand Prix des Maires", avec l'AMF (l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité). Ce prix national récompense les projets entreprenants des maires de France et a pour objectif de mettre à l'honneur les élus qui réalisent localement des projets ambitieux et innovants.

Cécile Gallez nominée au Grand Prix des maires 2019 remis ce mercredi

C'est un Saint-Saulvien qui a « nommé » Cécile Gallez pour le Grand Prix des maires 2019 organisé par une radio et une chaîne de télé dans la catégorie numérique et services. La maire de Saint-Saulve décrochera-t-elle un prix? Réponse mercredi soir, à Paris.

Bernard Pézelet habite Saint-Saulve depuis 2012. Ce membre du conseil de développement de Valenciennes Métropole et animateur notamment de la commission cohésion sociale et démocratie participative a décidé d'inscrire Cécile Gallez au Grand Prix des maires 2019 organisé par RMC et BFM TV, « parce que j'apprécie sa mandature et ce qu'elle a fait pour la démocratie participative ».

Une plateforme pour les citoyens

Qu'a-t-elle fait Cécile Gallez pour mériter un tel hommage ? Elle a mis en place une plateforme numérique « Mon avis citoyen », à destination des habitants de sa commune (400 personnes inscrites en quelques jours et déjà 3 000 verbatims explique Bernard Pézelet dans le dossier de candidature. « Ça fait sept ans que je la côtoie et je la trouve très à l'écoute de la population. Elle est altruiste et quand elle le peut, elle tente de résoudre les problèmes. Elle est aussi une maire très accessible. Eu égard à sa carrière politique, elle n'a jamais eu la grosse tête », observe celui qui était par ailleurs candidat aux élections européennes sur la liste de... Francis Lalanne.

Bernard Pézelet sera mercredi soir, au Lido, pour se féliciter ou pas de la victoire de Cécile Gallez. La maire de Saint-Saulve, elle, n'y sera pas mais son concitoyen espère qu'elle aura « cette belle récompense après la médaille du Sénat pour ses quarante-deux ans de mandature ». Cet été, elle avait aussi été promue témoin de la République à la préfecture du Nord.



lanouvellerepublique.fr - Déols veut faire la "handifférence" sur RMC

Lire l'article en ligne.

Déols est l'une des nominées au « Grand Prix des maires » de la radio pour sa journée de rencontres entre les publics autour du sport, depuis quatorze ans.

Ce n'est que ce mercredi soir que Michel Blondeau, maire de la ville, et Marc Fleuret, président de l'association Handifférence sauront si l'initiative qui réunit plus de mille deux cents personnes et une centaine de bénévoles chaque année, autour du complexe sportif, a séduit le jury réuni par la radio RMC.

Ils savent déjà qu'ils font partie des projets nommés dans la catégorie « Sport et culture » du concours du Grand Prix des maires organisé, notamment, en partenariat avec l'Association des maires de France. La Ville avait déjà tenté sa chance lors du premier concours organisé par la radio, l'an dernier, sur le projet concernant l'abbaye de Déols. « *Nous n'avions pas été sélectionnés mais nous avons vu comment cela s'était déroulé* », confie le maire.

Quatre cents villes candidates

Là, la ville a déjà retenu l'attention du jury puisque seuls trois projets sont nommés dans chacune des sept catégories créées. Soit vingt et une communes sélectionnées sur quatre cent quatorze candidats à la distinction. « *C'est déjà une belle mise en avant d'Handifférence* », souligne Marc Fleuret.

Les élus comptent sur la pérennité de la manifestation qui a été créée il y a quatorze ans et sur sa démarche « *d'intégration des valides* » pour convaincre le jury.

« *Nous avons commencé avec une cinquantaine de participants et aujourd'hui, nous sommes à mille deux cents personnes* », rappelle le premier élu. Et durant cette journée, les associations de la ville sont aussi mobilisées. « *La satisfaction de voir Handifférence être nommée, elle est là : c'est de mettre à l'honneur ces cent bénévoles qui sont là quasiment depuis le départ* », estime Marc Fleuret.

Ce sont en effet eux qui préparent toutes les salles du complexe sportif et les repas pour recevoir au mieux les six cents personnes en situation de handicap et les soixante scolaires qui les rejoignent dans les disciplines de handisport ou de sport adapté.

Aucun prix financier n'est annoncé pour ce concours mais Michel Blondeau a déjà rendez-vous, ce matin, pour une interview qui sera diffusée sur RMC.



LE
GRAND PRIX
DES
MAIRES

**PASSAGE DES MAIRES
FINALISTES À L'ANTENNE
DANS « BRUNET/NEUMANN »**



LE PIÉTON

a appris qu'Yves Foulon, le maire d'Arcachon, postule au grand prix des maires, proposé par RMC en partenariat avec l'Association des maires de France (AMF). L'idée étant de récompenser les projets entreprenants et innovants des élus. L'édile arcachonnais est en lice pour le trophée de la catégorie « mobilité et aménagement » avec sa mise à disposition d'un vélo aux couleurs d'Arcachon à chaque habitant. Le palmarès sera dévoilé lors de la cérémonie nationale du 20 novembre, lors du 102^e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France.

YVES FOULON SUR RMC

Le maire arcachonnais participe au "Grand Prix des maires", organisé par les journalistes de RMC; Éric Brunet et Laurent Neumann. L'édile est en lice pour le trophée de la catégorie « mobilité et aménagement ». Il a participé avec le projet « la mise à disposition d'un vélo aux couleurs d'Arcachon à chaque Arcachonnais ». L' élu sera en direct ce lundi 4 novembre sur RMC entre midi et 14h. Rappelons que ce Grand Prix « récompenser les projets entreprenants et innovants des maires de France », explique la station.

SAINT-ANDEUX Insolite

Le maire va défendre le marché hebdomadaire à la radio

Le marché hebdomadaire de Saint-Andeux n'en finit pas de se faire connaître. Évoqué dans nos colonnes, ou encore à la télévision, voilà que la radio s'y intéresse à son tour. Explications.

Lancé en 2016 grâce à la municipalité, au comité des fêtes et aux producteurs locaux, le marché de Saint-Andeux, petit village de 130 habitants, se tient chaque mardi. Depuis sa création, le succès ne cesse de croître, attirant les médias.

En septembre déjà, une équipe de TF1 était venue filmer ce rendez-vous hebdomadaire pour un reportage diffusé dans le journal de 13 heures. À l'époque,

Françoise Guerrier, le maire, surprise, ne cachait pas sa satisfaction : « Je suis heureuse de la cote grandissante du marché ».

En direct à la radio

Mardi prochain, au micro de RMC, dans le show *Brunet & Neumann*, présenté par Éric Brunet et Laurent Neumann, à partir de midi, Françoise Guerrier évoquera le marché de Saint-Andeux. Ou plutôt, le défendra. Car la commune a été sélectionnée pour le Grand prix des maires*, organisée par la radio et en partenariat avec l'Association des maires de France (AMF), dans la catégorie "Développement économique".

La commune avait

d'ailleurs remporté le Trophée des maires, organisé par *Le Bien public*, grâce à ce projet, dans la même catégorie, en avril.

C'est en lisant *Le Journal de l'AMF* que Françoise Guerrier a décidé de déposer un dossier « On souhaite montrer qu'il y a des petits villages qui peuvent vivre, si on les fait vivre. Si les gens jouent le jeu, qu'il y a une mobilisation collective. Cela crée du lien social. »

« Quand on connaît son sujet, il n'y a pas de souci »

Pour défendre son projet, elle devra donc passer en direct, mardi prochain, sur



Le marché de Saint-Andeux a lieu tous les mardis depuis sa création en 2016. Photo archives LBP/Élisabeth BERTHIER-BIZOUARD

les ondes. Une première pour elle qui n'a jamais parlé à la radio. « Ça se fera par téléphone. J'ai préparé une fiche et quand on connaît son sujet, il n'y a pas de souci. »

Christelle POMMERET

* Une première sélection a été réalisée, pour choisir

trois projets par catégorie (au nombre de sept), qui sont en lice pour le prix national de leur catégorie. Le palmarès sera dévoilé durant la cérémonie nationale à Paris du 20 novembre, lors du 102^e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France.

MÉDIAS

Souvigny-de-Touraine : le maire sur les ondes nationales

Le maire de Souvigny-de-Touraine, Laurent Borel, est en direct sur RMC, aujourd'hui, à 12 h, dans le show « Brunet - Neumann » présenté par Éric Brunet et Laurent Neumann à l'occasion du concours « Grand prix des maires ». Laurent Borel doit présenter la Marpa-école les 2 Aires, structure intergénérationnelle novatrice regroupant une école primaire et une résidence pour personnes âgées.

Vendargues

L'hippobus défendu sur RMC pour le Grand prix des maires



Quelle joie de se rendre à l'école en calèche !

La station de radio RMC organise, cette année, la seconde édition du Grand prix des maires dont elle est à l'initiative. En partenariat avec l'association des maires de France (AMF), cet événement a pour objectif de mettre à l'honneur les élus qui, localement, réalisent des projets ambitieux et innovent afin d'améliorer la vie de leurs concitoyens.

Récompenser les projets entrepreneurs

Ce concours est l'occasion de faire entendre la voix des maires engagés en faveur de leurs communes et du bien commun. Ce prix national récompense chaque année les projets entrepreneurs des maires de France.

Avec ce prix, RMC souhaite saluer l'opiniâtreté des maires dont les projets mettent le citoyen au centre de leurs préoccupations et offrir un éclairage exceptionnel à des actions modernes, positives et réussies. Correspondant totalement à l'objectif visé par ce concours, c'est tout naturellement que Pierre Dudieuzère,

maire sortant à Vendargues, s'est engagé dans ce concours pour défendre ce qui est en place à Vendargues depuis plusieurs années et qui fait partie du paysage quotidien : à savoir l'hippobus, qui fait la joie des petits et des grands, ce moyen de transport scolaire incontournable à Vendargues. Ce qui semble naturel, voire normal pour les Vendarguois, a déjà fait des émules dans toute la France et créé des envies dans l'Hexagone.

Ce projet sera donc défendu par Pierre Dudieuzère ce vendredi 15 novembre, sur la radio RMC. Les Vendarguois croisent les doigts pour que le prix soit remporté.

● CONCERT DE GUITARES

Ce samedi 16 novembre, à 20 h 30, la commune accueillera le conservatoire de Montpellier, salle Armingué, pour un concert proposé par les classes de guitares de Yann Ipser, Jean-Baptiste Sobas et Marco-Antonio San-Nicolas. Entrée libre.



LE
GRAND PRIX
DES
MAIRES

CÉRÉMONIE NATIONALE

LUNDI 18

“ Yves Foulon, lauréat du
grand prix des maires »

Le maire arcachonnais Yves Foulon s'est rendu à Paris cette semaine pour recevoir le trophée RMC du Grand Prix des maires. Avec le projet des vélos offerts aux Arcachonnais, l'édile remporte le challenge dans la catégorie "Mobilité et aménagement". Rappelons que ce concours est organisé par la radio RMC, avec ses deux journalistes, Éric Brunet et Laurent Neumann, pour « récompenser les projets entreprenants et innovants des maires de France, de mettre en avant les élus qui agissent localement, et leurs actions novatrices et utiles ».

CACHAN

Lauréate du Grand Prix des maires, porté par la radio RMC et l'Association des maires de France, Hélène de Comarmond (PS), maire de Cachan, a reçu sa distinction hier soir à Paris. Elle concourait dans la catégorie « énergie » avec une première mondiale en matière de géothermie : la technique de forage à l'horizontale qui a permis l'an dernier d'optimiser le réseau de chaleur alimentant 7 000 logements.



LE PIÉTON

Nesait pas si le maire d'Arcachon, Yves Foulon, s'est rendu à Paris avec un vélo aux couleurs d'Arcachon. Mais, c'est pour avoir mis ces vélos gratuitement à la disposition de tous les Arcachonnais, que le maire a été couronné du Grand prix des maires dans la catégorie « mobilité et aménagement ». Ce prix, organisé, pour la deuxième année, par la radio RMC, devait lui être remis, hier, à l'occasion du 101^e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France. La soirée était prévue au Lido à Paris.

Handifférence au Lido

Mercredi soir, le cabaret parisien accueillait la cérémonie de remise des Grands prix des maires, concours organisé par la radio RMC.

Parmi le public, Michel Blondeau, maire de Déols, et Marc Fleuret, président de l'association Handifférence, attendaient les résultats avec une certaine impatience. En effet, la ville de Déols faisait partie des trois finalistes, avec les communes de Montreuil (Seine-Saint-Denis) et Montval-sur-Loir (Sarthe), dans la catégorie Sport et culture pour sa journée Handifférence. Cette initiative a lieu chaque année depuis quatorze ans, et a réuni, lors de sa dernière édition plus de 1.200 participants et cent bénévoles, au complexe sportif.

C'est finalement la commune sarthoise qui emporte la mise, mais Déols a pu bénéficier d'un sacré coup de projecteur.



Michel Blondeau, interviewé par RMC, mercredi.

(Photo, Marc Fleuret)

Le Grand Prix du maire !

Pierre Aschieri est lauréat pour le « développement durable » de la 2^e édition du Grand Prix des Maires, organisé par RMC. Une récompense pour la régie agricole et la cantine scolaire bio

Le Grand Prix des Maires, organisé par RMC, récompense les projets les plus innovants des maires de France. Mercredi, au Lido à Paris, c'était l'heure du palmarès, en présence de François Baroin, président de l'AMF. Et c'est Pierre Aschieri, le maire de Mouans-Sartoux, qui est le lauréat du prix « développement durable ». La création, en 2011, de la régie agricole municipale qui approvisionne en légumes bio les trois écoles du village a été plébiscitée.

« Changer de paradigme »

« Je suis content pour tous ceux — nos trois agriculteurs, les espaces verts, personnels de cantine et cuisiniers — qui se sont investis dans ce projet » a déclaré Pierre Aschieri, heureux d'avoir vocation à diffuser la bonne pratique en la matière. « C'est un choix politique. Il

suffit de changer de paradigme. Partir d'une logique comptable au profit d'une logique de qualité. Nourrir saine-ment les enfants pourrait être possible partout ». Pour la commune, ce prix est un vecteur de visibilité, de crédibilité mais aussi un vecteur financier via des fonds alloués par les collectivités locales. Etat, Région et Département le soutiennent déjà. À savoir, le coût d'un repas pour la commune est de 10€, dont 4€ en moyenne est assumé par les familles. Cette reconnaissance salue aussi plus généralement la politique de la commune en matière d'espace naturel. Ainsi, le nouveau Plan Local d'Urbanisme a multiplié par trois les surfaces agricoles qui sont passées de 40 à 120 hectares dédiés. Mouans ne s'arrête pas là. En projet, une conserverie mutualisée pour optimiser les récoltes.

GAËLLE ARAMA



Eric Brunet (animateur du show « Brunet/Neumann sur RMC), Pierre Aschieri, Olivier Sichel (directeur général adjoint de la Caisse des dépôts et directeur de la Banque des territoires) et Laurent Neumann, animateur.

(Photo RMC Jérôme Domine)

Le maire de Mouans-Sartoux distingué

Le Grand Prix des Maires, organisé par RMC, récompense les projets les plus innovants des maires de France. Mercredi, au Lido à Paris, c'était l'heure du palmarès, en présence de François Baroin, président de l'Association des maires de France (AMF). Et c'est Pierre Aschieri, le maire de Mouans-Sartoux, qui est le lauréat du prix « développement durable ». La création, en 2011, de la régie agricole municipale qui approvisionne en légumes bio les trois écoles du village a été plébiscitée.

« Changer de paradigme »

« Je suis content pour tous ceux – nos trois agriculteurs, les espaces verts, personnels de cantine et cuisiniers – qui se sont investis dans ce projet » a déclaré Pierre Aschieri, heureux d'avoir vocation à diffuser la bonne pratique en la matière. « C'est un choix politique. Il suffit de changer de paradigme. Partir d'une logique



RMC a décerné à Pierre Aschieri (au centre à droite) le prix « développement durable », notamment pour la création d'une régie agricole municipale qui alimente la cantine scolaire en légumes bio. (Photo RMC/Jérôme Domine)

comptable au profit d'une logique de qualité. Nourrir sainement les enfants pourrait être possible partout. » Pour la commune, ce prix est un vecteur de visibilité, de crédibilité mais aussi un vecteur financier, via des fonds alloués par les collectivités locales. État, Région et Dé-

partement le soutiennent déjà. À savoir : le coût d'un repas pour la commune est de 10 €, dont 4 € en moyenne est assumé par les familles. Cette reconnaissance salue aussi plus généralement la politique de la commune en matière d'espace naturel. Ainsi, le nou-

veau Plan local d'urbanisme a multiplié par trois les surfaces agricoles, qui sont passées de 40 à 120 hectares dédiés. Et Mouans ne compte pas s'arrêter là : en projet, une conserverie mutualisée pour optimiser les récoltes.

GAËLLE ARAMA

La Ville récompensée pour sa politique vélo

ARCACHON La Ville a remporté mercredi soir le Grand prix des maires pour son vélo distribué gratuitement aux habitants

Bruno Bézat
b.bezat@sudouest.fr

Il suffit de voir le nombre de vélos aux couleurs de la ville d'Arcachon qui circulent dans les rues pour comprendre que cette initiative a été un succès public. Il est vrai que la commune est la seule en France qui offre gratuitement des vélos à ses habitants pour les inciter à pédaler. Et les organisateurs du Grand prix des maires - notre confrère RMC - ont trouvé l'idée brillante, puisqu'ils ont désigné mercredi soir Arcachon comme ville lauréate de ce prix (catégorie « mobilité et aménagement »), et l'ont remis au maire Yves Foulon.

Sur 414 candidatures

Il y avait tout de même 414 candidatures déposées à travers la France pour obtenir cette distinction, remise à sept villes lauréates, pour autant de catégories. La municipalité d'Arcachon en fait partie et peut donc à juste titre s'en féliciter. Elle l'a fait hier dans un communiqué qui souligne « la marque de reconnaissance que représente ce prix pour un service de mobilité utile et unique en France ». Il a été lancé en 2012, et mis concrètement en place l'année suivante... sur un principe très simple.

La Ville met à disposition gratuitement un vélo aux couleurs d'Arcachon à chaque Arcachonnais de plus de 14 ans, sans conditions de ressources. Il suffit de justifier



Un des vélos donné par la mairie d'Arcachon à ses habitants. PHOTO: S O

d'une adresse dans la ville pour obtenir ce prêt à durée indéterminée. Ce sont déjà 11 300 vélos qui ont été distribués à ce jour par la Ville. Elle propose aussi aux habitants une subvention de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Cette opération a coûté plus d'1,5 million d'euros depuis 2013. Un coût critiqué à plusieurs reprises par l'opposition municipale mais justifié par le maire Yves Foulon qui peut s'appuyer désormais sur cette distinction. Pour lui, « c'est le seul moyen si l'on veut que les gens fassent du vélo ». Et il ajoute que ce service est « moins coûteux que celui des vélos en libre-service (comme à Paris et Bordeaux, NDLR) qui nécessite personnel et entretien ».

Cette politique mobilité d'Arcachon est aussi celle des pistes : elle



Le prix a été remis à Yves Foulon, mercredi soir à Paris. PHOTO: RMC

affiche 22 km de voie cyclable. Dans son communiqué, la municipalité a insisté sur les bénéfices du dispositif « pour la santé publique », ou la « diminution de la pollution ». La Ville propose aussi la gratuité

des trajets en bus Eho pour les habitants, accueille des bornes électriques et un système d'autoparcage, ainsi que l'été « un parking relais et une navette fluviale desservant 3 arrêts dans la ville ».

distinction

Une audace récompensée

Le maire de Souvigny-de-Touraine a reçu un prix au congrès national des maires pour la Marpa-école, un concept qui fonctionne et qui fait référence.

C'est la reconnaissance d'un projet utile à la société, qui fait le bonheur des gens. Laurent Borel, le maire de Souvigny-de-Touraine, résume ainsi la distinction qui vient de lui être attribuée lors du congrès des maires. C'est la deuxième année que l'Association des maires de France (AMF) et le groupe média RMC organisent le « Grand Prix des maires ». Il s'agit de distinguer des projets menés par des élus locaux qui sortent de l'ordinaire pour améliorer la vie des concitoyens.

Un exemple à exporter

À la fin de l'été, un dossier a été envoyé par Souvigny pour postuler avec la Marpa-école. Il y a un mois, les organisateurs ont demandé des informations complémentaires sur cette structure novatrice associant en un même lieu une école primaire et une Marpa pour personnes âgées, avec des espaces communs. Il y a eu 414 dossiers déposés pour les sept catégories du concours. Du 12 au 15 novembre, des journalistes et une équipe de



Laurent Borel a reçu le trophée à Paris.

RMC sont venus à Souvigny et ont multiplié les prises de vue, les interviewes. Sans compter un direct par téléphone sur les ondes de cette radio. Cette agitation n'a guère laissé de doute : Souvigny est lauréat.

Effectivement, la commune reçoit le prix dans la catégorie « commune sociale ». Mercredi, Laurent Borel a été accueilli au salon des maires à Paris, avant de faire partie des lauréats distingués devant un

public de 900 personnes, lors d'une cérémonie au Lido, avec nominés, petit film sur Souvigny, enveloppes et suspense, comme pour les Césars !

Le maire tourangeau a dû ensuite répondre aux journalistes, puis à d'autres élus lors de la réception qui a suivi les prix. « Ce qui a surpris tout le monde, c'est de savoir comment une petite commune peut porter un projet de 3,8 millions d'euros avec un budget communal de 270.000 €. On m'a demandé quels conseils donner à d'autres petites communes », explique Laurent Borel, qui fait passer le message que le concept peut s'exporter, mais aussi que les administrations doivent être des facilitateurs, lui qui a connu le parcours du combattant.

Et aujourd'hui, la mairie de Souvigny reçoit des courriers de la France entière sur le sujet. Une équipe est même venue du Québec pour visiter la structure !

Mardi, devant un public de 60 personnes, RMC sera en direct de la Marpa pour son émission de 12 h à 14 h. Laurent Borel conclut : « Ce prix est une satisfaction par rapport à ceux qui étaient sceptiques au départ ».

Ivan Rouillet

La culture rapporte un trophée à Montval-sur-Loir

Montval-sur-Loir — La commune vient de remporter le trophée du Grand prix des maires dans la catégorie sport et culture. Son projet de placer la danse au cœur de sa politique culturelle a séduit le jury.

L'association des maires de France et des présidents d'intercommunalité a lancé, en 2018, avec la radio RCM, le Grand prix des maires.

Son objectif est de mettre à l'honneur les maires et élus qui, localement, réalisent des projets entreprenants et innovants, et ce dans le but d'améliorer le quotidien de leurs concitoyens.

Pour cette 2^e édition, 414 communes ont déposé leur candidature dans sept catégories. Les lauréats ont été dévoilés lors de la grande cérémonie nationale qui s'est tenue au Lido à Paris, mercredi, à l'occasion du congrès des maires de France.

« Une grande fierté »

Béatrice Pavy-Morançais, maire de Montval-sur-Loir, a reçu le trophée de la catégorie sport et culture. La commune a été récompensée pour son projet de placer la danse au cœur de la politique culturelle et de médiation sociale.

Montval au même niveau que des villes comme Arcachon, Dijon ou encore Saint-Etienne, également lauréate dans d'autres domaines, c'est plutôt flatteur. « C'est une grande fierté. J'avais participé, l'année dernière, en tant que spectatrice, explique Béatrice Pavy-Morançais. Cette année, quand on a voulu participer, on s'est rendu compte qu'on pouvait



Béatrice Pavy-Morançais a été récompensée pour le projet de placer la danse au cœur de la politique culturelle et de médiation sociale à Montval-sur-Loir.

Photo : Ouest-France

postuler dans plusieurs thématiques. On a fait le choix de se positionner sur la culture. On a pourtant été beaucoup critiqué pour ça, mais comme quoi, le fait d'avoir été ambitieux a payé. »

Dès 2014, la municipalité a souhaité développer une véritable identité culturelle pour sa ville. Un projet a donc vu le jour, puis la danse s'est invitée avec l'accueil d'une compagnie en résidence, Zutano BaZar.

« Ce projet a permis d'approcher

des publics qui n'auraient jamais franchi les portes d'une salle de spectacle. On s'est mis à danser dans la rue, les écoles, les lycées, les maisons de retraite, à l'hôpital, dans les entreprises, les commerces... On a été précurseur car on a voulu une résidence de danse participative au niveau de la population. C'est cette implication qui a été retenue par le jury. »

Ce trophée ne s'accompagne pas de dotation financière, il permet juste

de récompenser le travail accompli par toute une équipe.

La bonne nouvelle est tombée quelques jours avant la présentation de la saison culturelle. « On espérait faire partie des trois nominés et nous voilà lauréat. C'est superbe pour nous. Je n'ai jamais attendu de reconnaissances, mais aujourd'hui, ce trophée prend une autre valeur, souligne la maire. Le fait d'avoir décidé d'arrêter, je pense que j'apprécie encore plus cette récompense. »

SAINTE-MONTAINE

Sainte-Montaine au Grand prix des maires

Mercredi 20 novembre, 414 communes sur les 34.968 communes de l'Hexagone, ont participé au Grand prix des maires, organisé par RMC. Et Sainte-Montaine était l'une d'entre elles !

Ce concours récompense les initiatives audacieuses des communes, selon diverses catégories. La commune de Sainte-Montaine était en lice dans la catégorie « Culture » pour son initiative *L'Atelier de Marie-Claire*. Fédérer le territoire avec les auditions de comédiens amateurs parmi la population locale, et financer leur formation auprès d'une compagnie professionnelle, la Compagnie Poupées Russes, ont en effet permis de faire renaître l'œuvre de Marguerite Audoux sous la forme théâtrale. Ce projet est



Laurent Neumann, co-animateur de la cérémonie et journaliste RMC avec Benjamin Chausseron (à droite).

donc véritablement atypique pour une commune de moins de 200 habitants !

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée au Lido à Paris. Elle était animée par Éric Brunet et Laurent Neumann, en pré-

sence de François Baroin, président de l'association des maires de France.

Sur place, Benjamin Chausseron, responsable culturel du musée Marguerite-Audoux, a pu s'entretenir avec Emmanuel Lechypre et Anthony Mo-

rel, chroniqueurs sur BFM TV. « Ils ont été très accessibles et disponibles, nous avons notamment échangé avec eux sur la richesse littéraire de la communauté de communes Saultre et Sologne. »

Pas de prix, mais une fierté !

Certes, Sainte-Montaine n'a pas gagné mais la Région Centre-Val de Loire peut être fière d'elle !

Souvigny-de-Touraine (Indre-et-Loire) a remporté le Prix dans la catégorie « commune sociale », pour avoir construit une école adossée à une maison de retraite, avec restauration en commun. Déols (Indre) a terminé sur le podium de la catégorie « sport et culture » pour avoir créé un festival sportif et artistique autour du handicap.



MONTVAL-SUR-LOIR

La Ville récompensée au Grand prix des maires

Mercredi dernier, Montval a reçu, lors d'une soirée au Lido, à Paris, le grand prix national des maires, catégorie sports et danse. Une distinction remise par le fameux tandem de RMC, Éric Brunet et Laurent Neuman. « Nous avons souhaité que la danse soit omniprésente dans la ville, pour tous les âges, grâce à la résidence artistique d'une compagnie de danseurs professionnels » déclarait Béatrice Pavy-Morançais, maire de Montval-sur-Loir.



PIERRE ASCHIERI ÉLU À RMC

Le maire de Mouans-Sartoux s'est vu adjudger ce 20 novembre le Trophée du développement durable des Grands prix des Maires (saison 2) pour la mise en place de la régie municipale agricole approvisionnant les cantines scolaires en légumes bio et locaux.

Le vélo plébiscité

ARCACHON

La mairie d'Arcachon est lauréate du Grand Prix des maires de France, organisé pour la deuxième année par la radio RMC, dans la catégorie « Mobilité et aménagement » pour le « Projet vélo d'Arcachon ». 414 villes et communes avaient candidaté dans les sept catégories proposées.

Le prix a été remis au maire, Yves Foulon, lors d'une cérémonie au Lido, à Paris, le 20 novembre dernier, à l'occasion du congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France.

Depuis 2013, un vélo aux couleurs d'Arcachon est remis, sur demande et gratuitement, à chaque résident permanent et secondaire de plus de 14 ans ou une subvention de 200 euros est accordée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Quelque 11.300 vélos ont été attribués à ce jour pour un coût d'un peu plus de 1,5 million d'euros. L'opération se poursuivra en 2020.

Anne GUILLOT de SUDUIRAUT

Cachan récolte un prix grâce à la géothermie



ENVIRONNEMENT

La Ville de Cachan a reçu le Grand Prix des Maires RMC dans la catégorie « Énergie », le 20 novembre. « La reconnaissance d'un engagement pionnier et continu de la ville de Cachan dans le domaine des énergies renouvelables, en faveur de la transition écologique et de la préservation de notre planète », commente la maire (PS) Hélène de Comarmond. Car ce prix met à l'honneur les investissements réalisés depuis 1983 par la ville de Cachan en faveur de la géothermie : une énergie propre, locale et renouvelable, la production de chaleur géothermale reposant sur l'eau naturellement chauffée dans le sous-sol où elle est puisée. Les installations géothermiques de la ville

Photo prise lors des travaux de modernisation des installations de la ville. © DR

ont ainsi permis « de réduire l'impact carbone de Cachan sur la planète de 12 000 tonnes par an (soit l'équivalent de la production de 3 600 voitures) tout en desservant en chauffage et parfois en eau chaude plus de 7 800 équivalents logements, les grandes écoles (ESTP, campus de de l'ENS) et de nombreux équipements publics (crèches, écoles, lycées, services publics, piscine...) », fait valoir la Ville qui innove encore dans ce domaine avec la récente réalisation d'un doublet de géothermie subhorizontal : « un procédé inédit dans le monde » qui permet depuis le 2 octobre « de pérenniser et d'augmenter cette production géothermale ».

La Ville reçoit un prix

Mercredi 20 novembre, la Ville de Montval-sur-Loir a été récompensée lors du Grand Prix des Maires de France organisé par RMC et l'Association des Maires de France (AMF). Au Lido, à Paris, Béatrice Pavu-Morançais, maire, a reçu un prix dans la catégorie Sport et Culture.

Pourquoi ? Tout simplement pour avoir placé au cœur de sa politique culturelle, la danse grâce à un partenariat avec la Compagnie Zutano Bazar. Montval-sur-Loir consacre 11 % de son budget à la culture. Béatrice Pavu-Morançais explique. « Nous avons constitué un dossier pour concourir dans cette catégorie, Sport et

Culture. La culture est pour moi très importante, cela fait partie de l'éducation. C'est aussi pour avoir choisi d'y consacrer 11 % de notre budget que certains élus se sont désolidarisés de la liste en vue des Municipales. »

414 dossiers et 7 lauréats

Ce concours a été organisé pour la deuxième année par RMC en lien avec l'AMF et les présidents d'intercommunalité. Au total, 414 dossiers ont été envoyés et seulement sept lauréats ont été désignés, dont Montval-sur-Loir. « En 2014, nous souhaitons que l'iden-



La Ville de Montval-sur-Loir a reçu un prix au Grand Prix des Maires de France par RMC. (©Ville de Montval-sur-Loir)

tité culturelle de Montval soit reconnue plus largement, c'est une superbe récompense pour la Ville, ses équipes, la chorégraphie et sa compagnie. »

Les lauréats

Souvigny-de-Touraine : prix « ville / commune sociale » ; Arcachon : prix « mobilité et aménagement » ; Cachan : prix « énergie » ; Montval-sur-Loir : prix « sport et culture » ; Mouans-Sartoux : prix « développement durable » ; Saint-Etienne : prix « développement économique » ; et Dijon : prix « numérique et services ».

LA

Cachan. La ville a remporté le Grand Prix des Maires RMC - en partenariat avec l'Association des maires de France - dans la catégorie «Énergie». Ce prix vient récompenser des investissements réalisés depuis 1983 par la ville en matière de géothermie. La production de chaleur géothermale, qui ne pollue pas et puise dans une énergie déjà disponible, a permis de réduire l'impact carbone de Cachan de 12.000 tonnes par an (l'équivalent de la production de 3.600 voitures) tout en desservant en chauffage et parfois en eau chaude plus de 7.800 équivalents logements, de grandes écoles (ESTP, campus de ENS) et de nombreux équipements publics (crèches, écoles, lycées, services publics, piscine). La réalisation d'un doublet de géothermie subhorizontal, procédé inédit dans le monde, permet depuis le 2 octobre de pérenniser et d'augmenter cette production géothermale à hauteur de 450 m³/h (contre 350 m³/h jusque-là).

Trémouilles

Grand prix des maires : une belle aventure a été vécue par Jean-Marie Daures

Une belle aventure a été vécue par Jean-Marie Daures, mercredi 20 novembre, à Paris avec le Grand Prix des maires qui met à l'honneur des projets entrepreneurs et innovants afin d'améliorer le quotidien de leurs concitoyens. Ayant déposé un dossier comme 414 autres édiles, intitulé « La réalisation du quillodrome et sa toiture photovoltaïque » il s'est rendu à la cérémonie pour une remise des trophées par le jury composé d'Eric Brunet et Laurent Neumann, célèbres animateurs sur RMC. Si la commune n'a pas été nominée, le partage de projets, de réalisations qui ont été dévoilés ce soir-là a permis de mesurer combien le sport et la culture sont de précieux ciments sociaux. Ensuite, après un extrait de la nouvelle revue du Lido, le célèbre cabaret parisien, la soirée s'est poursuivie dans une am-



Le partage de projets, de réalisations ont été dévoilés, à Paris, sur RMC.

biance conviviale, en présence des animateurs et le partage des idées avec d'autres élus qui s'étaient mobilisés pour cette journée exceptionnelle.

Trémouilles

Grand prix des maires : une belle aventure a été vécue par Jean-Marie Daures

Une belle aventure a été vécue par Jean-Marie Daures, mercredi 20 novembre, à Paris avec le Grand Prix des maires qui met à l'honneur des projets entrepreneurs et innovants afin d'améliorer le quotidien de leurs concitoyens. Ayant déposé un dossier comme 414 autres édiles, intitulé « La réalisation du quillodrome et sa toiture photovoltaïque » il s'est rendu à la cérémonie pour une remise des trophées par le jury composé d'Eric Brunet et Laurent Neumann, célèbres animateurs sur RMC. Si la commune n'a pas été nominée, le partage de projets, de réalisations qui ont été dévoilés ce soir-là a permis de mesurer combien le sport et la culture sont de précieux ciments sociaux.



Le partage de projets, de réalisations ont été dévoilés, à Paris, sur RMC.

Ensuite, après un extrait de la nouvelle revue du Lido, le célèbre cabaret parisien, la soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale, en présence des animateurs et le partage des idées avec d'autres élus qui s'étaient mobilisés pour cette journée exceptionnelle.

www.zoomdici.fr Saint-Etienne remporte un Grand Prix des Maires RMC

Ce mercredi 20 novembre, Gaël Perdriau, Maire de Saint-Etienne et président de Saint-Etienne Métropole a reçu le Grand Prix des Maires RMC dans la catégorie développement économique pour l'opération "Bancs d'essai".

Le Grand Prix des Maires, organisé par RMC en partenariat avec l'Association des Maires de France, récompense les initiatives innovantes et les projets ambitieux des élus locaux. Cette année, la seconde édition du concours a comptabilisé 414 dossiers de candidatures pour les 7 prix décernés*. La ville de Saint-Etienne a obtenu le prix du développement économique pour son opération innovante et unique : Bancs d'essai.

Initié par la ville dans le cadre de la Biennale Internationale Design, le projet bancs d'essai permet aux designers ainsi qu'aux entreprises PME et PMI d'exposer et d'expérimenter, à travers le territoire stéphanois, des prototypes de mobiliers urbains qui peuvent être ensuite industrialisés. L'opération incite les créateurs à s'interroger sur l'objet urbain comme vecteur d'intégration et à répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la ville de demain. Les 3 éditions de Bancs d'essai (2015-2017-2019) ont permis de présenter au grand public une soixantaine d'objets urbains. En les acquérant, Saint-Etienne a fait le choix d'en pérenniser une quarantaine.

*Ville-commune sociale / Mobilité et aménagement / Développement économique / Energie / Développement durable / Numérique et services / Sport et culture

Photo: Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne, président de Saint-Etienne Métropole et Emmanuel Lechypre, journaliste - éditorialiste de BFM - BFM Business



42info.fr - Gaël Perdriau, a reçu le Grand Prix des Maires RMC



A la une Actu Politique

Gaël Perdriau, a reçu le Grand Prix des Maires RMC

mercredi 20 novembre 2019

Ce mercredi 20 novembre, Gaël Perdriau, Maire de Saint-Etienne et président de Saint-Etienne Métropole a reçu le Grand Prix des Maires RMC dans la catégorie développement économique pour l'opération bancs d'essai.

Le Grand Prix des Maires, organisé par RMC en partenariat avec l'Association des Maires de France, récompense les initiatives innovantes et les projets ambitieux des élus locaux.

Cette année, la seconde édition du concours a comptabilisé 414 dossiers de candidatures pour les 7 prix décernés. La ville de Saint-Etienne a obtenu le prix du développement économique pour son opération innovante et unique : Bancs d'essai.

Initié par la ville dans le cadre de la Biennale Internationale Design. Le projet bancs d'essai permet aux designers ainsi qu'aux entreprises PME et PMI d'exposer et d'expérimenter, des prototypes de mobiliers urbains qui peuvent être ensuite industrialisés.

L'opération incite les créateurs à s'interroger sur l'objet urbain comme vecteur d'intégration et à répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la ville de demain. Les 3 éditions de Bancs d'essai ont permis de présenter aux grand public une soixantaine d'objets urbains. En les acquérant, Saint-Etienne a fait le choix d'en pérenniser une quarantaine. A travers des opérations innovantes telles que bancs d'essai, Saint-Etienne renforce son statut de ville design, créative et attractive.

www.infos-dijon.com ON DIJON : François Rebsamen reçoit un Grand Prix des Maires RMC

En marge du Congrès des Maires, la radio RMC a remis le Grand Prix des Maires catégorie «Numérique et Services» à François Rebsamen.

Alors que se déroulait le Congrès des Maires, organisé par l'Association des Maires de France du 18 au 21 novembre 2019, la radio RMC remettait ce jeudi 20 novembre 2019 au Lido à Paris ses «Grands Prix des Maires» pour la seconde fois.

Maire PS de Dijon depuis 2001, François Rebsamen a reçu le Grand Prix des Maires RMC dans la catégorie «Numérique et Services». Comme l'indique la radio, ce prix «met à l'honneur les maires et élus qui localement réalisent des projets entreprenants et innovent afin d'améliorer le quotidien de leurs concitoyens». Au yeux du jury, «le maire connecté facilite la vie de ses concitoyens en œuvrant au déploiement du haut débit et en favorisant l'accès - y compris par des formations - à Internet et aux services en ligne».

Plus de 400 communes avaient déposé leur candidature. Le jury était composé d'Eric Brunet et de Laurent Neumann ainsi que de plusieurs partenaires. À travers François Rebsamen, c'est le projet de smart city qui est ainsi récompensé et le poste de pilotage connecté On Dijon (retrouver notre reportage sur son inauguration).

«Un projet absolument inouï»

François Rebsamen a réagi sur la radio : «c'est un projet tellement exemplaire que des villes du monde entier viennent à Dijon (...) pour visiter notre poste de pilotage». Aux exemples concrets que demandaient Eric Brunet et de Laurent Neumann, le maire de Dijon a signalé 36.000 points lumineux sur la Ville de Dijon sont remplacés par des LED et pilotés par un seul point central permettant de faire des économies. Le PC gère aussi les feux tricolores qui sont maintenant équipés d'un signal permettant de les faire passer au vert quand un bus arrive. Idem pour le tram, les bus, le réseau d'eau...

Laurent Neumann a vanté «un projet absolument inouï» dans une ville qui «a changé de manière incroyable sur cette dernière décennie» tandis qu'Eric Brunet souhaitait aider ses auditeurs à se faire une idée du poste de pilotage connecté par une description en direct faite par le maire lui-même.

Jean-Christophe Tardivon

Les lauréats

Prix « Ville / Commune Sociale » : Laurent Borel, de la commune de Souvigny-de-Touraine (37), pour la construction d'une école adossée à une maison de retraite, avec restauration commune, Prix « Mobilité et Aménagement » : Yves Foulon, de la commune d'Arcachon (33), pour la mise à disposition d'un vélo à chaque foyer, Prix « Développement Economique » : Gaël Perriaux, de la ville de Saint-Etienne (42), pour un test en grandeur nature de nouveaux mobiliers urbains, Prix « Energie » : Hélène de Comanmond, de la ville de Cachan (94), pour l'optimisation du réseau de chaleur avec une technique de doublet sub-horizontale, une première mondiale, Prix « Développement Durable » : Pierre Aschieri, de la commune de Mouxans-Sartoux (06), pour la mise en place d'une régie municipale agricole approvisionnant les cantines scolaires en légumes bio et locaux, Prix « Numérique et Services » : François Rebsamen, de la ville de Dijon (21), pour la mise en place d'un poste de pilotage centralisé de tous les équipements urbains, Prix « Sport et Culture » : Béatrice Pavy-Morançais, de la commune de Montval-sur-Loir (72), pour le projet de placer la danse au cœur de la politique culturelle et de médiation sociale.

François Rebsamen lors de l'inauguration du musée des Beaux-arts, le 18 avril 2019 (photo JC Tardivon)



Montval-sur-Loir : la Ville récompensée au Grand Prix des Maires de France

La Ville de Montval-sur-Loir a reçu un prix dans la catégorie Sport et Culture au Grand Prix des Maires de France pour avoir placé la danse au cœur de sa politique culturelle.

Mercredi 20 novembre 2019, la Ville de Montval-sur-Loir (Sarthe) a été récompensée lors du

Au Lido, à Paris, Béatrice Pavy-Morançais, maire, a reçu un prix dans la catégorie Sport et Culture.

Pourquoi ? Tout simplement pour avoir placé au cœur de sa politique culturelle, la danse grâce à un partenariat avec la Compagnie Zutano Bazar

Montval-sur-Loir consacre 11% de son budget à la culture

414 dossiers et 7 lauréats

Ce concours a été organisé pour la deuxième année par RMC en lien avec l'AMF et les présidents d'intercommunalité.

Au total, dossiers ont été envoyés et seulement sept lauréats ont été désignés, dont Montval-sur-Loir.

Les lauréats

Souigny-de-Touraine : prix « ville / commune sociale » ;

Arcachon : prix « mobilité et aménagement » ;

Cachan : prix « énergie » ;

Montval-sur-Loir : prix « sport et culture » ;

Mouans-Sartoux : prix « développement durable » ;

Saint-Etienne : prix « développement économique » ;

et Dijon : prix « numérique et services ».



<https://static.actu.fr/uploads/2019/11/ville-Montval-sur-Loir-laureate-grand-prix-des-maires.jpg>

La Ville de Montval-sur-Loir, représentée par Béatrice Pavy-Morançais maire, a reçu un prix au Grand Prix des Maires de France par RMC, mercredi 20 novembre 2019 à Paris. (©Ville de Montval-sur-Loir)

saint-etienne.fr Bancs d'essai : Saint-Étienne remporte le Grand Prix des Maires RMC

Ce mercredi 20 novembre, Saint-Étienne a reçu le Grand Prix des Maires RMC dans la catégorie développement économique pour l'opération bancs d'essai.

Le Grand Prix des Maires, organisé par RMC en partenariat avec l'Association des Maires de France, récompense les initiatives innovantes et les projets ambitieux des élus locaux. Cette année, la seconde édition du concours a comptabilisé 414 dossiers de candidatures pour les 7 prix décernés*.

La ville de Saint-Étienne a obtenu le prix du développement économique pour son opération innovante et unique : Bancs d'essai.

Initié par la ville dans le cadre de la Biennale Internationale Design, le projet bancs d'essai permet aux designers ainsi qu'aux entreprises PME et PMI d'exposer et d'expérimenter, à travers le territoire stéphanois, des prototypes de mobiliers urbains qui peuvent être ensuite industrialisés.

L'opération incite les créateurs à s'interroger sur l'objet urbain comme vecteur d'intégration et à répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la ville de demain. Les 3 éditions de Bancs d'essai (2015-2017-2019) ont permis de présenter au grand public une soixantaine d'objets urbains. En les acquérant, Saint-Étienne a fait le choix d'en pérenniser une quarantaine.

A travers des opérations innovantes telles que bancs d'essai, Saint-Étienne renforce son statut de ville design, créative et attractive.



Le maire de Mouans-Sartoux distingué

RMC a décerné à Pierre Aschieri (au centre à droite) le prix « développement durable », notamment pour la création d'une régie agricole municipale qui alimente la cantine scolaire en légumes bio. RMC/Jérôme Domine

Le Grand Prix des Maires, organisé par RMC, récompense les projets les plus innovants des maires de France.

Le Grand Prix des Maires, organisé par RMC, récompense les projets les plus innovants des maires de France. Mercredi, au Lido à Paris, c'était l'heure du palmarès, en présence de François Baroin, président de l'Association des maires de France (AMF). Et c'est Pierre Aschieri, le maire de Mouans-Sartoux, qui est le lauréat du prix « développement durable ». La création, en 2011, de la régie agricole municipale qui approvisionne en légumes bio les trois écoles du village a été plébiscitée. ...



lanouvellerepublique.fr - Indre-et-Loire : la Marpa-école de Souvigny-de-Touraine récompensée

Lire l'article en ligne.

Le maire de Souvigny-de-Touraine a reçu un prix au congrès national des maires pour la Marpa-école, un concept qui fonctionne et qui fait référence.

C'est la reconnaissance d'un projet utile à la société, qui fait le bonheur des gens. Laurent Borel, le maire de Souvigny-de-Touraine, résume ainsi la distinction qui vient de lui être attribuée lors du congrès des maires. C'est la deuxième année que l'Association des maires de France (AMF) et le groupe média RMC organisent le « Grand Prix des maires ». Il s'agit de distinguer des projets menés par des élus locaux qui sortent de l'ordinaire pour améliorer la vie des concitoyens.

Un exemple à exporter

À la fin de l'été, un dossier a été envoyé par Souvigny pour postuler avec la Marpa-école. Il y a un mois, les organisateurs ont demandé des informations complémentaires sur cette structure novatrice associant en un même lieu une école primaire et une Marpa pour personnes âgées, avec des espaces communs. Il y a eu 414 dossiers déposés pour les sept catégories du concours.

Du 12 au 15 novembre, des journalistes et une équipe de RMC sont venus à Souvigny et ont multiplié les prises de vue, les interviews. Sans compter un direct par téléphone sur les ondes de cette radio. Cette agitation n'a guère laissé de doute : Souvigny est lauréat.

Un projet de 3,8 millions d'euros avec un budget communal de 270.000 €

Laurent Borel, maire de Souvigny-en-Touraine

Effectivement, la commune reçoit le prix dans la catégorie « commune sociale ». Mercredi, Laurent Borel a été accueilli au salon des maires à Paris, avant de faire partie des lauréats distingués devant un public de 900 personnes, lors d'une cérémonie au Lido, avec nominés, petit film sur Souvigny, enveloppes et suspense, comme pour les Césars !

Le maire tourangeau a dû ensuite répondre aux journalistes, puis à d'autres élus lors de la réception qui a suivi les prix. « Ce qui a surpris tout le monde, c'est de savoir comment une petite commune peut porter un projet de 3,8 millions d'euros avec un budget communal de 270.000 €. On m'a demandé quels conseils donner à d'autres petites communes », explique Laurent Borel, qui fait passer le message que le concept peut s'exporter, mais aussi que les administrations doivent être des facilitateurs, lui qui a connu le parcours du combattant.

Et aujourd'hui, la mairie de Souvigny reçoit des courtiers de la France entière sur le sujet. Une équipe est même venue du Québec pour visiter la structure !

Mardi, devant un public de 60 personnes, RMC sera en direct de la Marpa pour son émission de 12 h à 14 h. Laurent Borel conclut : « Ce prix est une satisfaction par rapport à ceux qui étaient sceptiques au départ ».



Laurent Borel a reçu le trophée à Paris.

lanouvellerepublique.fr - Déols veut faire la "handifférence" sur RMC

Lire l'article en ligne.

Déols est l'une des nominées au « Grand Prix des maires » de la radio pour sa journée de rencontres entre les publics autour du sport, depuis quatorze ans.

Ce n'est que ce mercredi soir que Michel Blondeau, maire de la ville, et Marc Fleuret, président de l'association Handifférence sauront si l'initiative qui réunit plus de mille deux cents personnes et une centaine de bénévoles chaque année, autour du complexe sportif, a séduit le jury réuni par la radio RMC.

Ils savent déjà qu'ils font partie des projets nommés dans la catégorie « Sport et culture » du concours du Grand Prix des maires organisé, notamment, en partenariat avec l'Association des maires de France. La Ville avait déjà tenté sa chance lors du premier concours organisé par la radio, l'an dernier, sur le projet concernant l'abbaye de Déols. « *Nous n'avions pas été sélectionnés mais nous avons vu comment cela s'était déroulé* », confie le maire.

Quatre cents villes candidates

Là, la ville a déjà retenu l'attention du jury puisque seuls trois projets sont nommés dans chacune des sept catégories créées. Soit vingt et une communes sélectionnées sur quatre cent quatorze candidats à la distinction. « *C'est déjà une belle mise en avant d'Handifférence* », souligne Marc Fleuret.

Les élus comptent sur la pérennité de la manifestation qui a été créée il y a quatorze ans et sur sa démarche « *d'intégration des valides* » pour convaincre le jury.

« *Nous avons commencé avec une cinquantaine de participants et aujourd'hui, nous sommes à mille deux cents personnes* », rappelle le premier élu. Et durant cette journée, les associations de la ville sont aussi mobilisées. « *La satisfaction de voir Handifférence être nommée, elle est là : c'est de mettre à l'honneur ces cent bénévoles qui sont là quasiment depuis le départ* », estime Marc Fleuret.

Ce sont en effet eux qui préparent toutes les salles du complexe sportif et les repas pour recevoir au mieux les six cents personnes en situation de handicap et les soixante scolaires qui les rejoignent dans les disciplines de handisport ou de sport adapté.

Aucun prix financier n'est annoncé pour ce concours mais Michel Blondeau a déjà rendez-vous, ce matin, pour une interview qui sera diffusée sur RMC.

Déols au Lido pour Handifférence

Titre Illustration Principale Déols faisait partie des finalistes du Grand prix des maires, dans la catégorie sports et culture, pour son initiative Handifférence.

Le palmarès a été rendu, hier soir, au Lido.

Chapô

Hier soir, le cabaret parisien accueillait la cérémonie de remise des Grands prix des maires, concours organisé par la radio RMC.

Parmi le public, Michel Blondeau, maire de Déols, et Marc Fleuret, président de l'association Handifférence, attendaient les résultats avec une certaine impatience.

En effet, la ville de Déols faisait partie des trois finalistes, avec les communes de Montreuil (Seine-Saint-Denis) et Montval-sur-Loir (Sarthe), dans la catégorie Sport et culture pour sa journée Handifférence. Cette initiative a lieu chaque année depuis quatorze ans, et a réuni, lors de sa dernière édition plus de 1.200 participants et cent bénévoles, au complexe sportif.

C'est finalement la commune sarthoise qui emporte la mise, mais Déols a pu bénéficier d'un sacré coup de projecteur.

Texte riche



La Ville récompensée pour sa politique vélo

La Ville a remporté mercredi soir le Grand prix des maires pour son vélo distribué gratuitement aux habitants.

Bruno Béziat b.beziat@sudouest.fr

Il suffit de voir le nombre de vélos aux couleurs de la ville d'Arcachon qui circulent dans les rues pour comprendre que cette initiative a été un succès public. Il est vrai que la commune est la seule en France qui offre gratuitement des vélos à ses habitants pour les inciter à pédaler. Et les organisateurs du Grand prix des maires - notre confrère RMC - ont trouvé l'idée brillante, puisqu'ils ont désigné mercredi soir Arcachon comme ville lauréate de ce prix (catégorie « mobilité et aménagement »), et l'ont remis au maire Yves Foulon.

Sur 414 candidatures

Il y avait tout de même 414 candidatures déposées à travers la France pour obtenir cette distinction, remise à sept villes lauréates, pour autant de catégories. La municipalité d'Arcachon en fait partie et peut donc à juste titre s'en féliciter. Elle l'a fait hier dans un communiqué qui souligne « la marque de reconnaissance que représente ce prix pour un service de mobilité utile et unique en France ». Il a été lancé en 2012, et mis concrètement en place l'année suivante... sur un principe très simple.

La Ville met à disposition gratuitement un vélo aux couleurs d'Arcachon à chaque Arcachonnais de plus de 14 ans, sans conditions de ressources. Il suffit de justifier d'une adresse dans la ville pour obtenir ce prêt à durée indéterminée. Ce sont déjà 11 500 vélos qui ont été distribués à ce jour par la Ville. Elle propose aussi aux habitants une subvention de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Cette opération a coûté plus d'1,5 million d'euros depuis 2013. Un coût critiqué à plusieurs reprises par l'opposition municipale mais justifié par le maire Yves Foulon qui peut s'appuyer désormais sur cette distinction. Pour lui, « c'est le seul moyen si l'on veut que les gens fassent du vélo ». Et il ajoute que ce service est « moins coûteux que celui des vélos en libre-service (comme à Paris et Bordeaux, NDLR) qui nécessite personnel et entretien ».

Cette politique mobilité d'Arcachon est aussi celle des pistes: elle affiche 22 km de voie cyclable. Dans son communiqué, la municipalité a insisté sur les bénéfices du dispositif « pour la santé publique », ou la « diminution de la pollution ». La Ville propose aussi la gratuite des trajets en bus Eho pour les habitants, accueille des bornes électriques et un système d'autopartage, ainsi que l'été « un parking relais et une navette fluviale desservant 5 arrêts dans la ville



Média : Ouest France.fr

Date : 29 novembre 2019



Ouest-France: Montval-sur-Loir. Grand prix des maires : Béatrice Pavy-Morançais récompensée par Brunet et Neuman

La ville de Montval-sur-Loir dirigée par Béatrice Pavy-Morançais, a remporté lors d'une soirée au Lido à Paris, mercredi 20 novembre 2019, le Grand prix des maires dans la catégorie sports et danse.



Trémouilles. Grand prix des maires : une belle aventure a été vécue par Jean-Marie Daures

Le partage de projets, de réalisations ont été dévoilés, à Paris, sur RMC.

Une belle aventure a été vécue par Jean-Marie Daures, mercredi 20 novembre, à Paris avec le Grand Prix des maires qui met à l'honneur des projets entrepreneurs et innovants afin d'améliorer le quotidien de leurs concitoyens. Ayant déposé un dossier comme 414 autres édiles, intitulé "La réalisation du quillodrome et sa toiture photovoltaïque" il s'est rendu à la cérémonie pour une remise des trophées par le jury composé d'Eric Brunet et Laurent Neumann, célèbres animateurs sur RMC. Si la commune n'a pas été nominée, le partage de projets, de réalisations qui ont été dévoilés ce soir-là a permis de mesurer combien le sport et la culture sont de précieux ciments sociaux.

Ensuite, après un extrait de la nouvelle revue du Lido, le célèbre cabaret parisien, la soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale, en présence des animateurs et le partage des idées avec d'autres élus qui s'étaient mobilisés pour cette journée exceptionnelle.





**LE
GRAND PRIX
DES
MAIRES**

**DELOCALISATION DE
« BRUNET/NEUMANN »
LE 26 NOVEMBRE**

RMC délocalise une émission à Souvigny-de-Touraine



Pour beaucoup, quel que soit leur âge, c'était une première.

Ca serait bien que ce soit connecté, murmure Éric Brunet, tout juste installé derrière son micro. À l'intérieur de la Marpa-école Les 2 Aires, à Souvigny-de-Touraine, les techniciens font leurs derniers branchements, alors qu'une vingtaine d'enfants s'installent au pied des résidents du lieu. « Direct dans quelques secondes », avertit l'animateur vedette de RMC, et son émission, avec Laurent Neumann, commence.

Ce mardi, la radio a en effet installé un studio au sein de cette petite commune de moins de 400 habitants. Elle lui avait décerné son Grand Prix des maires, le 20 novembre, à l'occa-

sion du congrès national des maires, dans la catégorie « commune sociale ». Une façon de mettre en avant ce projet novateur, où personnes âgées et écoliers partagent le même bâtiment et les mêmes repas.

« On aime bien aller voir d'autres villes, mettre en valeur des initiatives locales qui peuvent servir de modèles à d'autres », explique ainsi l'animateur Laurent Neumann.

Une expérience forte pour le village, et pour la soixantaine de spectateurs qui a assisté à deux heures d'émission écoutées par un million d'auditeurs. « C'est beaucoup, un million », jugeait ainsi un écolier à voix haute, encore un peu surpris.

RMC délocalise une émission à Souvigny-de-Touraine

Titre Illustration Principale Ça serait bien que ce soit connecté , murmure **Éric Brunet**, tout juste installé derrière son micro.

À l'intérieur de la Marpa-école Les 2 Aires, à Souvigny-de-Touraine, les techniciens font leurs derniers branchements, alors qu'une vingtaine d'enfants s'installent au pied des résidents du lieu.

« Direct dans quelques secondes

», avertit l'animateur vedette de RMC, et son émission, avec Laurent Neumann, commence.

Ce mardi, la radio a en effet installé un studio au sein de cette petite commune de moins de 400 habitants. Elle lui avait décerné son Grand Prix des maires, le 20 novembre, à l'occasion du congrès national des maires, dans la catégorie « commune sociale ». Une façon de mettre en avant ce projet novateur, où personnes âgées et écoliers partagent le même bâtiment et les mêmes repas.

« On aime bien aller voir d'autres villes, mettre en valeur des initiatives locales qui peuvent servir de modèles à d'autres »

, explique ainsi l'animateur Laurent Neumann.

Une expérience forte pour le village, et pour la soixantaine de spectateurs qui a assisté à deux heures d'émission écoutées par un million d'auditeurs.

« C'est beaucoup, un million »

, jugeait ainsi un écolier à voix haute, encore un peu surpris.

